LE NUMERO : 25 CENTIMES

Édition du « RÉVEIL DU NORD » 186 bis, rue de Paris, LILLE — Bureaux à PARIS 43, boul. Haussmann (9e)

L'Egalité

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

DIMANCHE 19 MAI 1929.

BUREAUX : ROUBAIX Téléph. 9-51 — 45, rue de la Gare, 45 — TOURCOING Téléph. 9-35 — 15, rue Nationale, 15

Pour la Culture et pour le Pays

:: L'intérêt que présente le Concours National du Blé organisé dans notre région avec le concours du RÉVEIL DU NORD ::

Ce que nous en dit M. le Sénateur Auguste Potié, ancien Président des Agriculteurs du Nord

NOS lecteurs savent que le RÉVEIL DU NORD a décidé, en plein accord avec les offices départementaux agricoles du Nord et du Pas-de-Calais, d'attribuer une somme d'environ dix mille francs en espèces, plus des plaquettes or, argent et de bronze, et des diplômes, aux cultivateurs lauréats du « Concours National du Blé », organisé par le ministère de l'Agriculture avec le concours de notre journal.

A ce propos, nous avons demandé l'avis autorisé de M. Auguste POTIÉ, sénateur du Nord, maire d'Haubourdin, ancien président de la Société des Agriculteurs du Nord, sur le rôle et l'utilité des concours de blé et, en particulier, l'intérêt que présente pour notre région le « Concours National du Blé », auquel nous nous intéressons. Et voici ce que ce grand technicien de l'agriculture a bien voulu écrire pour nos lecteurs :

La dernière guerre, la grande tourmente que nous avons traversée pendant quatre ans, fit comprendre à nos gouvernants que, pour assurer l'alimentation de la Nation, il est indispensable qu'avant tout la France produise du blé.

Ce résultat est possible : notre pays est, en effet, une contrée merveilleuse au point de vue agricole; nous vivons sous trois ciels différents qui, avec des climats variés par l'altitude, la température, donnent, à peu de chose près, toutes les plantes nécessaires à notre subsistance. Parmi elles, la plus intéressante est assurément le blé, ce brin d'herbe qui verdoie en ce moment dans nos vastes plaines, et en août prochain, donnera naissance au grain doré, nourriture de la race.

La région du Nord se trouve dans les meilleures conditions pour intensifier la production du blé. Notre ciel gris, notre climat plutôt humide, favorisent particulièrement sa végétation.

Grâce à un sol riche, à une altitude peu élevée, il donne chez nous des rendements supérieurs à nombre de régions plus ensoleillées. D'après les statistiques officielles, le Nord qui cultive 110.000 hectares, obtient un rendement moyen de vingt-six quintaux à l'hectare, alors que celui de la France est à peine de quatorze quintaux; encore faut-il tenir compte que 200.000 hectares produisent à peine douze quintaux.

Ce rendement élevé du Nord s'explique, d'une part, par la fertilité de son sol qui, depuis des siècles, fournit une culture intensive : tabac, lin, colza, betteraves, toutes plantes sarclées qui ont permis à nos pères d'avoir des terres exemptes de mauvaises herbes et riches en engrais, grâce à un nombreux bétail. Cette fertilité est due aussi à des qualités communes à notre race : l'activité, l'énergie, l'amour du travail, qui sont l'apanage de notre paysan flamand dont les efforts incessants sont parvenus à produire ces récoltes merveilleuses, sujet d'étonnement pour tous les visiteurs.

Nous sommes donc qualifiés, nous, gens du Nord, pour inciter les cultivateurs à faire mieux encore et à donner au reste de la France un exemple des plus salutaires.

Les Pouvoirs Publics ont exercé déjà une influence heureuse sur la production du blé par des encouragements à l'emploi des semences sélectionnées. Un nouveau crédit de 5 millions a été mis, par le Ministère de l'Agriculture, à la disposition des Offices agricoles. **MAIS LES PRIX QUE LE GOUVERNEMENT AFFECTE AUX CONCOURS QU'IL ORGANISE SONT INSUFFISANTS. « LE RÉVEIL DU NORD » VEUT BIEN Y JOINDRE SON TRÈS LARGE APPUI. NOUS NE POUVONS QUE L'EN FÉLICITER ET LE MONTRER EN EXEMPLE.**

Nos populations urbaines comprendront que pour diminuer le coût de la vie, il faut encourager les hommes de la terre par une rémunération plus élevée des travaux pénibles qu'ils s'imposent, rémunération qui leur permette de vivre sur un pied d'égalité avec les autres Citoyens français.

Disons enfin que ces concours ont pour but d'augmenter le rendement du blé à l'hectare, d'inciter l'agriculteur à préférer cette culture rémunératrice et de tirer du sol de France tout le blé nécessaire à la Nation.

Lorsque notre Pays ne sera plus tributaire de l'étranger, nous verrons notre unité monétaire augmenter de valeur et le coût de la vie baisser.

Et comme le disait l'honorable Chéron, « ce sera l'épi de blé qui aura sauvé le franc ».

Auguste POTIÉ,
Sénateur du Nord,
Ancien Président des Agriculteurs du Nord.

Lire en cinquième page le Règlement officiel du Concours National du Blé, ainsi que la liste des prix de l'Etat et du « Réveil du Nord ».

AU COMITE DES EXPERTS

Les experts des puissances créancières ont tenu hier après-midi une nouvelle séance, dans laquelle ils ont terminé l'étude des réserves du docteur Schacht. Ils se réuniront lundi, dans la matinée, puis l'après-midi, M. Moreau, Gouverneur de la Banque de France, assistera à cette dernière séance.

LA Grande Kermesse DE LILLE

Elle commença hier par un grand concert franco-belge et se continuera aujourd'hui par une belle série de festivités diverses.

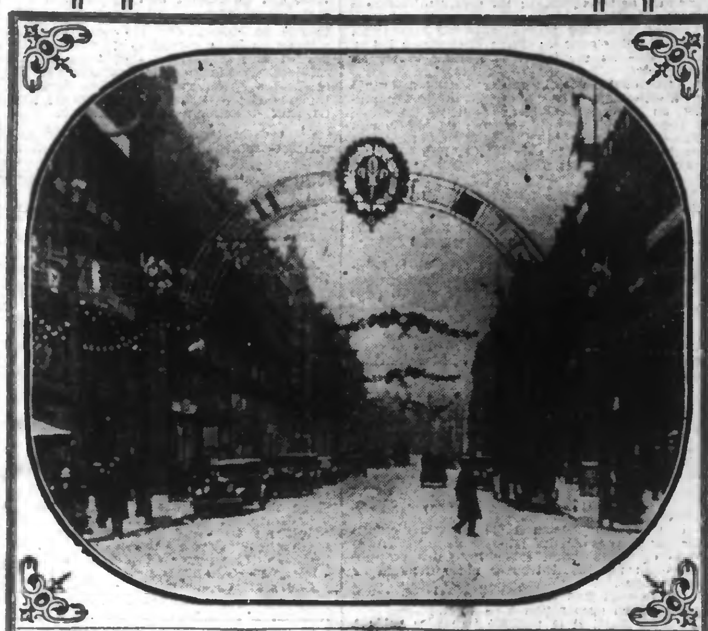

LA JOLIE DECORATION DE LA RUE FAIDHERBE

Les fêtes de la grande kermesse lilloise sont commencées. Impassibles et graves, les géants Lydéric et Phinaert, fétiches de la cité de Lille, la figure nouvellement peinturlurée, comme de vieilles coquettes qui veulent toujours plaire, ont repris leur garde traditionnelle sur la Grand'Place, de chaque côté de la colonne commémorative du siège de Lille de 1792, et les rues Faidherbe, des Manneliers, la Grand'Place, se sont parées de la floraison imprévue de coquets motifs décoratifs installés en fausse-porte, et dont les liserons, les soucis, les tournesols et les verdures peintes, sont les motifs chatoyants. Le soir, tout cela rutile des mille feux variés en couleur, de girandoles et de lampes électriques.

Les fêtes commencèrent hier soir par des illuminations féeriques et un grand concert franco-belge qui fut donné place de la Gare devant une grande foule d'auditeurs. Elles se poursuivront aujourd'hui par une belle série de festivités dont voici le programme :

Les Festivités d'aujourd'hui

A 12 heures, Hôtel de Ville : Réception par la Municipalité et la Commission organisatrice des sociétés musicales qui prêtent leur concours aux auditions d'art.

Rassemblement : place de la Gare, à 11 h. 30. A 11 h. 45, sous la conduite de la Musique Municipale, départ du cortège pour l'Hôtel de Ville, par les rues Faidherbe, la place du Théâtre, les rues de Paris, Gustave Delory, Saint-Sauveur.

A 13 heures, Hôtel de Ville : Réception par la Municipalité des Congressistes de l'Association Amicale des Sourds-Muets du Nord et du Pas-de-Calais.

A 15 heures, boulevard des Ecoles : arrivée de la course cycliste Lille-Dunkerque et retour.

De 15 à 22 heures : Grands concerts artistiques, de 15 à 17 h. 30, Grand'Place. En cas de mauvais temps : Grand Théâtre.

Concert par la Royale Chorale « Les Crampons de Jolimont » et la Musique du 1er Régiment de Grenadiers Belges.

Voici le programme :

Première partie. — Royale Chorale « Les Crampons de Jolimont (Président, M. Hector Henry ; directeur, M. Henri Thonon). — 1. Heures troublantes (H. Weyts). — 2. La Retraite (De Rille). — 3. Chant du Cirque (Sylvain Dupuis). — 4. Carnaval de Rome, scène chorale (Ambroise Thomas).

Deuxième partie. — Musique du 1er Régiment de Grenadiers de Bruxelles (Directeur, M. la capitaine V. Bury, inspecteur des Musiques de l'Armée). — 1. Lens ressuscitée, allegro militaire (G. Guillement). — 2. Le Carnaval Romain, ouverture (H. Berlioz). — 3. Paysages Wallons, grande suite d'orchestre : a) Les Commères du village ; b) Rendez-vous et scène de chasse (Alexis de Taye), 1er Grand Prix de Rome 1927, transcription par Lagasse. — 4. Caprice, valse sur Faust (Ch. Gounod), transcription de L.-E. Straüwen. — 5. Fantaisie sur Louise, roman musical (G. Charpentier), transcription de Bouchel. — 6. Deuxième Rapsodie Hongroise, clarinette-solo : M. B. Piette (F. Liszt), transcription de V. Bury.

De 17 à 19 h. 30 : Théâtre Sébastopol, concert par l'Harmonie des Mines de Bruay (Président, M. J. Vignat ; directeur, M. Auguste Dubois). Voici le programme :

1. Ouverture des Maîtres Chanteurs (Wagner). — 2. Orphée, poème symphonique (Liszt). — 3. Symphonie en ré mineur, n. 3, allegro (C. Franck). — 4. Impression (Aug. Dubois) : a) Hivers : paysage glacé ; b) Printemps : au bord de la Guarbecque ; c) Automne : coup de vent... et tristement s'endort la nature ; d) Eté : de l'aube à midi, premières lueurs, chants d'oiseaux, lever du soleil, angélus, procession des Rogations, Enthousiasme, rondes et danses du pays d'Artois. — 5. Danses Polovtsiennes du Prince Igor (Borodine).

De 18 à 19 h. 30 : Jardin de Fives. En cas mauvais temps : Salle des Fêtes, rue de Lannoy, concert par la Fanfare du 16e Bataillon de chasseurs à pied (Directeur, M. Tremblay, sergent-chef). — Voici le programme :

1. La Protestation des Chasseurs, arrangée par Veys. — 2. Viva Espana, paso doble (G. Allier). — 3. Le Défilé des Bataillons, cors et clairons (Blemaut). — 4. Le Montagnard, bolero (Roby). — 5. Auprès de ma blonde, clairons (Mougeot). — 6. Carnaval Parisien, polka burlesque (Popy). — 7. Le Passage du Grand Cerf, cors et clairons (Blemaut). — 8. La Jardinière, schottisch de concert (Roby). — 9. L'Echo de la Rochotte, cors et clairons (Dewaele). — 10. Le P'tit Quinquin, pas redoublé sur des airs lillois (Mastio). — 11. La Sidi-Brahim, clairons (Porot).

De 20 h. 30 à 22 heures : Jardin Vauban. En cas de mauvais temps : Palais Rameau, concert par la Musique des Equipages de la Flotte (Directeur, M. Boher). — Voici le programme :

1. Le Roi d'Ys, ouverture (Lalo). — 2. Cinquième Symphonie (Beethoven) : a) Andante ; b) Scherzo et final. — 3. Dyosiniaques (Florent Schmitt). — 4. L'Attaque du Moulin (Bruneau) : a) Prélude et Lied ; b) La Guerre, La Forêt ; c) Les Fiançailles au Moulin. — 5. Le Camp de Wallenstein (Vincent d'Indy). — 6. L'apprenti sorcier (P. Dukas).

Illuminations électriques. A 22 h. 30, place de la République, grand feu d'artifice.

Kermesse flamande : boulevard de l'Usine et place Jacquart.

Cinq paires de jumeaux

M. et Mme Frank Galda, fermiers près de Omaha, ont eu cinq paires de jumeaux. Ceux-ci sont âgés de : 19 ans, 17 ans, 13 ans, 10 ans et 7 ans. Notre photo montre les parents avec leurs cinq paires de jumeaux. (W. W. Ph.)

Le coût de la vie dans le Nord

Le coefficient, peu différent du précédent a été fixé à 7,164

La Commission Régionale d'études relatives au Coût de la Vie s'est réunie hier à la Préfecture du Nord, sous la présidence de M. Duez, doyen de la Faculté, assisté de M. Gervois, inspecteur divisionnaire du travail et en présence de M. Leroy, secrétaire général de la Préfecture du Nord.

Après avoir pris connaissance des rapports établis par les 3 sous-commissions : « alimentation », « habillement » et « objets divers », l'assemblée a fixé à 7.164 au 1er mai 1929, contre 6.983 qu'il était au 1er octobre 1928, le coefficient moyen départemental d'augmentation du coût de la vie dans le Nord, par rapport à la période correspondante de 1914.

Voici, à ce propos, les chiffres obtenus au 1er mai 1929 dans les diverses catégories, comparativement à ceux d'octobre 1928 :

Alimentation : 7.18 (contre 6.91) ; **Habillement** : 9.44 (contre 9.44) ; **Habitation** : 4.79 (contre 4.68) ; **Eclairage** : 5.42 (contre 5.42) ; **Entretien général** : 7.07 (contre 7.05) ; **Dépenses diverses** : 6.23 (contre 6.23).

On a constaté que les prix de certains produits de l'Alimentation, comme le pain, la viande de boucherie, les légumes secs, haricots, pois cassés, sont légèrement supérieurs sur ceux du 1er octobre 1928. Par contre, les cours du beurre, du sucre, des œufs, sont en baisse.

Le coefficient nouveau est donc de 7.164. C'est le plus élevé que nous ayons vu et il semble bien qu'il doive constituer le « plafond » de la vie chère, qu'il faut s'efforcer d'atténuer.

Il faut espérer que les Pouvoirs Publics s'emploieront utilement à faire diminuer ce coefficient record.

Une jeune boulonnaise avait noyé son bébé dans le port de Calais

Arrêtée hier, elle a passé des aveux et a été aussitôt écrouée

DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER

Seuls de toute la presse, nous avons signalé hier que la police boulonnaise suivait une piste, considérée comme très sérieuse, relativement à l'infanticide de Calais.

Nous signalions que la sûreté boulonnaise, brillamment dirigée par le chef Dambron, avait interrogé une personne supposée être l'amie de la mère criminelle. Cet interrogatoire n'avait pas donné de résultats positifs.

Devant cet état de choses, M. Pierret, commissaire central de Boulogne, avait décidé de gagner Calais, afin de se mettre en relation avec son collègue, M. Sthol.

La collaboration étroite des deux policiers vient d'avoir pour résultat de démasquer la coupable : une serveuse de café, à Boulogne, Marthe Lambin, âgée de 21 ans, qui, après aveux, a été déférée au Parquet, puis écrouée.

Des aveux

Voici dans quelles circonstances cette arrestation a été opérée. Dans la soirée d'hier, le brigadier-chef de sûreté Dambron avait opéré diverses investigations dans le quartier de la rue Ernest-Hamy et recueilli de précieux renseignements, qu'il communiqua à son chef hiérarchique.

M. Pierret se rendit à Calais et, en coopération avec la police calaisienne, adopta une ligne de conduite. Dans l'après-midi d'hier, il téléphonait de tels renseignements que le brigadier Dambron se rendit au café Forestier, rue de Sébastopol, à l'effet d'interroger une servante. Il fut mis en présence de la serveuse Marthe Lambin vers 17 heures et il la cuisina habilement.

Muni de renseignements concernant une absence dans la journée du 15 courant, il posa la question à Marthe Lambin : « Qu'êtes-vous allée faire dans la journée du 15 ? » Après avoir commencé par nier, la serveuse répondit que ce jour-là elle était allée chercher son enfant à l'Hospice pour le conduire chez ses parents, à Lumbres. Cependant, elle commençait à trembler, le policier la pressa de questions : « N'êtes-vous pas allée à Calais plutôt qu'à Lumbres ». La jeune fille répondit évasivement, puis baissant la tête, avoua avoir pris le train de 5 heures, avoir passé la soirée dans un café, et vers 10 heures du soir, être sortie pour aller accomplir le geste fatal. Du haut du pont, elle regarda pendant un quart d'heure son enfant se débattre à la surface de l'eau, ne pouvant se résoudre à se jeter avec lui, comme elle en avait eu l'intention tout d'abord, ...le courage lui manqua !

Ecrouée

Désemparée, elle erra un peu dans les rues de Calais, dans les environs de la gare, puis entra finalement dans un hôtel, où elle passa la nuit.

Le lendemain, elle prit le premier train pour Boulogne, où elle rentra vers 6 heures. Le policier, muni de ces aveux, prévint aussitôt le Parquet, puis mit la fille en état d'arrestation et la conduisit à Calais. Le magistrat instructeur, M. Mommessin, prévenu, fit subir à Marthe Lambin un interrogatoire d'identité au cours duquel la serveuse réitéra ses aveux. Finalement, à 18 h., accompagnée du brigadier-chef Dambron et de l'inspecteur Heumel, elle prenait le chemin de la maison d'arrêt, où elle fut écrouée. Elle sera interrogée à nouveau au début de la semaine prochaine. Ajoutons toutefois que la jeune fille explique son acte insensé du fait qu'elle était malheureuse et ne pouvait suffir à gagner sa vie et à nourrir son enfant. Il convient de féliciter dans la conduite de cette affaire M. Pierret et M. Sthol, commissaires centraux de Boulogne et de Calais, qui ont su agir en parfaite collaboration, ainsi que le brigadier-chef Dambron, qui deux jours durant, avec ses limiers de la sûreté boulonnaise, n'a cessé d'enquêter jour et nuit. P. M.

M. LOUCHEUR à FOURMIES

Le Ministre posera la 1re pierre d'un groupe d'habitations à bon marché

Nous apprenons que M. Loucheur, ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale, député de la circonscription Avesnes-Fourmies, viendra à Fourmies le 9 juin prochain, pour assister avec le Comité de l'Union Vélocipédique fourmisienne, à l'arrivée de la grande course Paris-Fourmies, dont il fut le promoteur l'an dernier et dont il est toujours le bienfaiteur.

M. Loucheur procédera également à la pose de la première pierre du groupe d'Habitations à bon marché, dont la société « Le Home Fourmisien » a entrepris la construction au hameau de la Houppe-du-Bois.

Un meurtre avait été commis il y a un mois à Dainville

On crut à un accident de travail mais une récente dénonciation permit d'établir qu'il s'agit d'un homme qui, menaçant sa femme, fut abattu d'un coup de barre de fer, par son beau-frère.

DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER

La série des tragédies continue. Au terrible drame de l'amour et de la jalousie qui vient de se dérouler à Thumesnil, en succède un autre. Un ivrogne invétéré, qui rendait à sa femme et à ses deux enfants une vie de martyrs, au cours d'une scène abominable, a été frappé par le frère de celle-ci, venu pour lui porter secours, pour l'arracher à la folie furieuse de son bourreau. D'un coup de barre de fer sur la tête, il étendit la brute sur la route. Cette scène se déroula à Dainville, près d'Arras, il y a environ un mois ; le blessé décéda à l'hôpital des suites d'une fracture du crâne, qu'on mit sur le compte d'un accident du travail.

Sur une dénonciation, une enquête vient d'aboutir à l'arrestation du meurtrier, qui a été laissé en liberté, en attendant les résultats de l'autopsie.

L'affaire fut éventée par le gardien de la paix Trinet, d'Arras, qui en informa M. Marleaux, commissaire de police, lequel avisa la gendarmerie. L'adjudant Blanchet et le gendarme Follet procédèrent aussitôt à une enquête et, allant droit au but, se présentèrent chez Mme veuve Lecocq, cabaretière, route de Doullens, à l'angle du chemin d'Achicourt. « Votre mari est mort il y a une dizaine de jours, dirent-ils, nous savons tout. »

Que s'était-il passé ?

Voici les résultats de l'enquête à laquelle nous nous sommes livré :

A gauche : Le meurtrier Aug. Choisy entre l'adjudant Blanchet et le gendarme Bonnard.

A droite : L'estaminet Lecocq, route de Doullens à Dainville, où demeurait la victime.

Scènes douloureuses

Le 22 avril, vers sept heures du matin, François Lecocq, né le 5 mai 1897, à Adinfer, quittait son débit. Sa femme, née Marguerite Choisy, 25 ans, lui remit une somme de 45 francs, pour lui permettre de faire diverses commissions dans le village, à Dainville. La pauvre femme craignait son mari, brutal, ivrogne et paresseux. Elle vécut toute cette journée dans des transes continuelles, craignant ce qui allait se passer au retour de son violent époux, qui tardait à rentrer.

L'après-midi, vers onze heures, il rentra. Il se trouvait dans un état d'ivresse extrême, titubant, l'écume à la bouche, l'œil hagard, l'air menaçant. Avant qu'on lui eut adressé les plus justes reproches, l'ivrogne s'écria : « Je suis le maître ici », et empoignant sa femme, effrayée, il la jeta dehors, sur le pavé, sous la pluie qui tombait drue. La pauvre malheureuse resta ainsi deux longues heures sous les éléments déchaînés, trempée jusqu'aux os, à peine abritée contre un mur près duquel elle grelottait.

Ses deux petits allaient rentrer de l'école. Deux gentils bambins qui avaient assisté, trop de fois, aux scènes cruelles de leur père. La pauvre mère rentra chez elle. Pour se réchauffer, elle se versa une tasse de café. Mais l'ivrogne la guettait. Il se saisit du récipient, le jeta à terre, puis, gagné par la folie de la destruction, il s'attaqua, dans une crise nouvelle de fureur, à toute la vaisselle, qui s'écroula sur le sol.

Enfin, les enfants rentrèrent de l'école. La scène allait-elle se calmer ? Les deux gosses embrassèrent tendrement leur pauvre maman, séchèrent ses larmes douloureuses et, criant la faim, réclamèrent une tartine. Courageuse devant les pauvres petits craintifs, elle leur tailla des tranches de pain. Plus surexcité encore, l'ivrogne se jeta sur les tartines, les piétina, pris d'une fureur folle. Il se recula et lança une chaussure dans la direction de sa femme, contre laquelle les enfants s'étaient blottis. Ce fut l'un d'eux qui reçut le projectile à la face.

La mère eut un geste de défense bien compréhensible pour protéger ses mioches. Elle lança ce juste reproche : « Tu deviens fou d'en vouloir aux enfants. »

Une nouvelle scène plus honteuse, plus poignante se déroula. Le père bouscula sa femme hors de la maison et la chassa avec ses deux enfants, épouvantés.

Elle se réfugia chez un voisin, le propriétaire, M. Ancremane, dont l'atelier de serrurerie est contigu à l'habitation. Une demi-heure se passa ainsi, dans l'espoir que le calme règnerait bientôt. Mais Lecocq, livré à lui-même, buvait sans cesse, se versait des rasades de genièvre.

Mme Lecocq put pénétrer chez elle ; s'habilla, prit quelques hardes et marqua son désir de retourner chez sa mère, qui habite Beaumetz-les-Loges. Elle se mit en route. A peine avait-elle parcouru 150 mètres avec ses deux enfants, que son mari la rejoignait.

Où le frère intervint

Il l'empoigna, lui déchira ses vêtements qu'il mit en lambeaux, la bouscula, la poursuivit, les cheveux défaits, sur la route où les enfants, affolés, poussaient des cris déchirants. L'homme prononça des mots de menace : « Je vais te casser la g...; donne-moi de l'argent, où tu n'iras pas plus loin. »

C'est alors que le frère de Mme Lecocq, Auguste Choisy, né le 17 juillet 1905, à Sallaumines, qui est ouvrier serrurier chez M. Ancremane, vint à passer, se rendant à l'atelier.

Il tenait en main une tige de fer plei de 0,60 centimètres de longueur large de 0,03 centimètres, épaisse de 2 m/m. Sa sœur vint se mettre sous sa protection : « Tiens, regarde comme il m'a encore arrangée ».

L'ivrogne continua : « Ce n'est plus avec mes mains que je vais y aller, c'est avec mes talons que je vais t'écraser ». Et dans sa rage, il frappait la terre. Auguste s'interposa : « Tu veux donc la tuer, cette malheureuse ! »

Lecocq fit un pas en avant pour menacer et mettre ses paroles à exécution. D'un seul coup, Auguste Choisy abattit le violent. Il s'était servi de la tige de fer qu'il portait à l'atelier. L'ivrogne roula sur le sol, demandant grâce : « Ne frappe plus, Auguste ! »

Le sang coulait par une blessure à la tête, mais Lecocq se releva. Ceux qui, tout à l'heure, le fuyèrent, épouvantés, allaient lui donner des soins.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

Une école en plein air

On vient d'ouvrir dans une charmante propriété à Dugny une école en plein air modèle pour les petits enfants des chiffonniers d'Aubervilliers vivant dans des baraques insalubres. Amenés à l'école chaque matin en auto-car ces enfants, grâce au grand air et à une bonne nourriture, reprennent de la santé. On voit ici l'heure du goûter et l'heure de la sieste. (W. W. Ph.)